

Compte rendu de la réunion du conseil de quartier de la Dhuys

Jeudi 21 Novembre 2024

1 - stationnement payant ou non dans le quartier.

Ordre du jour :

Au vu de la carte fournie, les riverains s'inquiètent fortement de constater que le quartier sera surtout en zone bleue, c'est-à-dire sans contrôle automatisé, et ne reposant que sur les ASVP, que personne ne voit dans le quartier.

Compte rendu :

Les référents et riverains ont exprimé leur position de tout passer en payant, beaucoup se plaignent de stationnement illégal, mais surtout dangereux entre double/triple file (avenue de la Dhuys) ou carrément dans les virages (Marie Anne Colombier/Louis David ou Molière/Dhuys). La pression des villes voisines envoie un flux d'automobilistes qui cherchent des parkings gratuits. Si tout ne passe pas en payant (rouge) tout de suite, il faut à minima mettre dès le début du rouge sur chaque portion de rue, sans quoi le rapport sera encore plus dur à encaisser, notamment autour du groupe scolaire Joliot Curie.

La mairie précise que 850 places passent en rouge sur la ville et que 2 ASVP en plus sont recrutés sur la ville, mais cela ne sera pas suffisant, notamment entre 17h et 10h, les week-ends et les vacances.

2 - plan vélo/circulation

Ordre du jour :

Où en est ce sujet, pour lequel nous n'avons pas eu de nouvelles depuis plusieurs mois, voire années. Où en est l'aménagement de la rue Gambetta et plus globalement à l'échelle de Bagnole, et quelles sont les actions pour améliorer la sécurité et le stationnement des vélos, par exemple au niveau de bon sens par exemple, ou sur la place Nelson Mandela ? Les arceaux devant la belle maison sont remplis de motos et ceux sur les visuels de l'aménagement Raoul Berton (en bas), n'ont jamais été construits.

Compte rendu :

Unanimité des riverains sur les nuisances automobiles comme problème principal (même chez les automobilistes), que ce soit la voirie abîmée, excès de vitesse, non-respect du code de la route, le stationnement gênant ou dangereux.

Reprise du Comité Vélo courant 2025 après 3 ans de pause pour remédier au fait qu'il n'y ait aucun aménagement cyclable dans le quartier Dhuis.

La mairie souhaite re-communiquer sur le fait que la ville est à 30 km/h, voire 20 devant le groupe scolaire et faire une campagne de sensibilisation auprès des automobilistes qui ne savent toujours pas que les contresens cyclables y sont autorisés.

Fort soutien du premier filtre modal et grosse attente sur le second, malgré quelques grincements de dents. Deux prises de paroles fortes par deux automobilistes habitant le haut Dhuis qui ont contre toute attente tenu à dire haut et fort que "le filtre modal avait grandement amélioré le quartier depuis 6 mois, qu'ils attendaient ça depuis 30 ans" (sic).

M. Dordonne dit que la rue de la Dhuis peut être rétrécie facilement afin de limiter la vitesse et le stationnement gênant sur la portion haute.

M. Dordonne va étudier comment apaiser la rue Marie Anne Colombier qui est une grande ligne droite de l'église de Bagnole jusqu'au Pré St Gervais et sert de raccourci sur le trajet des écoles Fromont, St Benoist, Joliot Curie).

La ville a jusqu'à fin 2026 pour supprimer les stationnements devant les passages piétons (5 mètres en amont, sous risque de sanctions) (voir texte de la loi d'orientation des mobilités – LOM). Il y a une quinzaine de passages piétons illégaux dans le quartier.

Pas de nouvelles de la réfection de l'avenue Gambetta.

3 agents de police municipaux ont été budgétisés mais pas recrutés. Même remarque que pour les ASVP, mais cela pourrait aider à verbaliser les chauffards dans un premier temps et calmer leur sentiment d'impunité.

3 - focus sur les projets immo

Ordre du jour :

- quid projets immobiliers prévus, où en sont-ils ? Est ce qu'il y a suffisamment de parkings prévus, voire d'avantages que la réglementation l'impose, pour permettre de vider les rues des voitures? les programmes des années 90 au niveau de la Dhuis ne prévoient pas suffisamment de parkings par rapport au besoin (une place, même pour des grands appartement) embolisant de fait les rues.

- la mairie a-t-elle prévu de faire payer les promoteurs, pour assurer la parfaite remise en état de la rue? des traces de béton tombé suite aux travaux, sont toujours sur la route, sans que les promoteurs (Bouygues ou Kaufmann), n'aient été sollicités pour réparer. Quels sont les aménagements supplémentaires qu'elle leur a demandés pour améliorer la qualité de vie des riverains?

- des locaux à vélos collectifs pourraient-ils être installés comme aux Lilas?

Compte rendu :

Réponses très courtes de la mairie sur les sujets immobiliers, et sans réponses aux points évoqués à l'ordre du jour.

A - NEXITY: projet feu vert sur ce qui avait été acté (bâtiment bleu derrière la mosquée)

B - IBANA (logement privé) / INLI (logement accession sociale) : rue du Pinnacle / Av Gambetta.

Maj référents : permis de construire signé, publicité faite, le délai de recours est de deux mois depuis le 21 novembre.

4- voirie : mobilité/handicap

Ordre du jour :

- les trottoirs et voirie de la rue du Pinnacle, de la rue Alazard ne sont pas en bon état, ni de bonne taille, rendant le déplacement des personnes handicapés, ou à mobilité réduite compliquée, voire impossible.
- l'enrobé rue René Alazard, juste avant la rue Louis David est dans un mauvais état, c'est dangereux à vélo.
- aucune réponse aux signalement mail ou appli de poteaux arrachés, de lampadaires couchés, de GBA déplacés, de chicanes en miettes,

Compte rendu :

- Forte prise de parole d'une personne PMR: les trottoirs et voirie de la rue du Pinnacle, de la rue Alazard ne sont ni en bon état, ni de bonne taille, rendant le déplacement des personnes handicapés, ou à mobilité réduite compliquée, voire impossible. Monsieur le Maire s'est engagé à faire refaire

1/ les nids de poule

2/ les trottoirs-bateaux

3/et va aussi regarder pour le haut de la rue Molière côté Lilas.

- aucune réponse en séance aux signalement mail ou appli de poteaux arrachés, de lampadaires couchés, de GBA déplacés, de chicanes en miettes,

5- les chats/école

Ordre du jour :

Il y a un vrai sujet avec les chats rue du pinacle, et les chats à l'école. Ceux-ci sont nourris par les voisins, voire des personnes de l'école et les stérilisations, ou actions pour empêcher leur prolifération sont inefficaces. Par ailleurs, le jardin dans l'enceinte de l'école dédiée aux enfants serait squatté par 9 chats rendant impossible toute utilisation par les élèves. par ailleurs, les chats urinent et font leurs besoins au milieu de l'école, charge au personne de nettoyer, avec des contraintes olfactives sérieuses.

Compte rendu :

Non Evoqué

PAS EU LE TEMPS D'EN PARLER

6 - grand chemin/plan arbre

Ordre du jour :

Les habitants attendent une présentation plus complète que la simple feuille distribuée dans certaines boîtes aux lettres, pour savoir précisément ce qui est prévu

- plan sur la Dhuis : focus sur ce qui est prévu, où, et avec quel calendrier.

- visiblement la Rue Noisy le Sec (insister sur la mise en place de décisions communes avec les Lilas, Paris voire Romainville pour l'apaisement du quartier : plans de circulation, les pistes cyclables, végétalisation par Est ensemble voire piétonnisations de bout de rue ou de rue pour lutter contre les nuisances automobiles ou de deal). Comment se fait-il que côté Lilas la rue Noisy le Sec ait pu supprimer 10 places de parkings et planter, et pas de notre côté?

Compte rendu :

Grosse attente des riverains pour embellir et apaiser le quartier que ce soit le plan arbres ou le Grand Chemin (travaux imminents et rendu début 2026).

Piétonisation de Molière portion Lidl + Michelet inversé (et sûrement Voltaire aussi). Qui viendra pérenniser le premier filtre modal déjà très utile.

Comment se fait-il que côté Lilas la rue Noisy le Sec ait pu supprimer 10 places de parkings et planter, et pas de notre côté? M. Dordonne doit voir quoi faire, mais aussi comment limiter la vitesse dans cette rue.

7 - rue Michelet :

Ordre du jour :

Quels sont les aménagements prévus, dans le contexte d'une plantation massive faite a priori dans le cadre du plan arbre. Par exemple des chicanes ? Il serait utile de prévoir une réunion entre l'association des riverains, la mairie, et les référents.

Compte rendu :

PAS EU LE TEMPS D'EN PARLER (mais voir le point 6)

8 - bac à compost

Ordre du jour

Quel est le calendrier d'installation et les lieux d'implantation ?

Compte rendu :

PAS EU LE TEMPS D'EN PARLER

9 - carrefour marie Anne colombier/Louis David

Ordre du jour :

C'est un sujet récurrent sur l'état de cet endroit, et rien ne change pour les habitants. Comment la mairie compte-t-elle s'impliquer efficacement pour que cet endroit insalubre soit moins laid ? Tout le monde voit tout de suite la différence quand on vient de Paris. Marie Anne Colombier / Louis David ne seraient concernés que sur la phrase #3 prévue pour 2030 ce qui est trop loin. Que pouvons-nous faire pour végétaliser, apaiser la circulation, réduire les îlots de chaleur, la circulation de transit... et éviter les infractions d'excès de vitesse, mais aussi les dépôts d'ordures sauvages ou l'endommagement de la voirie (nombreux poteaux, réverbères, arbres détruits...).

Compte rendu :

M. Dordonne doit voir quoi faire, comment mieux utiliser les GBA et faire de la place sur le trottoir qui est encombré.

10 - Trail des hauteurs

Ordre du jour :

Partage d'expérience sur ce sujet, car il n'y a pas eu d'affichage, d'informations sur le parcours.

Des itinéraires dans la Dhuis se sont retrouvés devenus des culs de sac pour les voitures, qui n'ont pas eu de panneaux/agents les prévenant de cette situation.

Des bénévoles ont été agressés par des automobilistes. Comment la mairie compte-t-elle s'y prendre pour éviter ce type de situation pour les prochaines éditions?

Compte rendu :

ÉVOQUÉ RAS

11 - protoxyde d'azote

Ordre du jour :

Il y en a de plus en plus, partout, c'est un vrai problème de santé publique. Les coupables ont pignon sur rue.

Est-il possible de mettre une caméra à côté du square Loriette à titre préventif.

Cela aurait le mérite aussi de surveiller la rue, dont les voitures sont régulièrement visitées, voire les riverains eux-mêmes. Quid du commissariat dans le nouveau contexte?

A ce sujet, au-delà des bouteilles de protoxyde, le niveau de propreté en général dans tout le quartier (c'est une obligation de la mairie) laisse à désirer.

Compte rendu :

Quid de la compta de la boutique de proto d'azote, ils ont une adresse et pas de factures? Visiblement ils n'ont pas de bail. Si la vente n'est pas interdite, avoir une boutique et faire du black le sont. La mairie doit diligenter une action en justice contre le local rue René Alazard. Forte prise de parole d'un voisin - applaudi par la salle - à ce sujet.

12 - ZFE critère 3 et SUV

Ordre du jour

Est-ce applicable aux scooters et aux scooters? il n'y a pas de communication de la mairie. Quelles sont les actions prévues? La mairie va-t-elle faire payer davantage les SUV, comme dans la commune voisine?

Compte rendu :

PAS EU LE TEMPS D'EN PARLER

13 - rue aux écoles

Ordre du jour :

Qu'est ce qui est prévu à Joliot Curie ? et avec quel calendrier?

Compte rendu :

Réunion dans l'après-midi avec le cabinet du maire et la voirie, projet en cours pour **AVRIL 2025** av de la DHUYS entre Pinnacle et Alazard.